

Vous pouvez changer des vies

Numéro 20



Voici comment

Merci !

En avril, la générosité des donateurs d'Aide aux Aînés Canada contribue à améliorer la vie des gens en Haïti. Le 4 octobre l'an dernier, l'ouragan Matthew a touché la pointe sud-ouest d'Haïti avec des vents de 230 km/h. L'ouragan a fait plus de 800 morts. La majeure partie de la commune de Camp-Perrin a été détruite. La Société de Saint-Vincent-de-Paul gère la résidence Le Bon Samaritain où vivent une douzaine d'aînés et, grâce au financement des parrains d'Aide aux Aînés, elle appuie aussi 20

personnes qui vivent chez elles aux environs de Camp-Perrin. Forts des premiers résultats de l'appel que nous avons lancé en octobre, nous pouvons commencer à fournir de l'aide à nos partenaires qui en ont le plus besoin. Au bout du fil, Mme Yolène Léonard était reconnaissante pour son premier transfert, soit 5 000 USD (environ 6 700 CAD). « Nous sommes très heureux que vous puissiez aider à réparer les dommages causés par l'ouragan Matthew. »



M. Bart commençait à bâtir cette maisonnette pour sa famille lorsque l'ouragan l'a rasée. Maintenant, il est sur le point de rebâtir sa maison.



Martin Jean Bart sur une photo antérieure.



La responsable du Bon Samaritain, Yolène Léonard, vient en aide à un résident.

**Aide aux Aînés
Canada**

âge = compétences

Agir face à l'extrême pauvreté



Maison de Miloge Orgella après l'ouragan Matthew. Miloge, sa fille et deux petites-filles vivent actuellement dans une hutte. Elles rentreront dans leur maisonnette dès que les réparations seront terminées.



Miloge Orgella en 2013.

La pauvreté est telle en Haïti que, jusqu'à maintenant, la Société de St-Vincent-de-Paul ne disposait pas du strict minimum pour entreprendre les travaux de réparation à la résidence du Bon Samaritain ou aux maisons des aînés qui vivent dans le quartier. Maintenant, grâce aux donateurs d'Aide aux Aînés, la situation est sur le point de changer : « Nous commençons à réparer les maisons des aînés », affirme Mme Yolène Léonard, la responsable de la résidence du Bon Samaritain à la Société de St-Vincent-de-Paul. Aide aux Aînés

et ses parrains canadiens sont la principale source de revenus de ce partenaire local (comme c'est souvent le cas dans les sept pays où nous gérons des programmes de parrainage).

Or, il y a d'autres préoccupations : l'ouragan a détruit les produits agricoles et les arbres fruitiers, comble de malheur. Le prix des aliments et de la plupart des biens est monté en flèche. Dans ces conditions, le fait que la propriété du Bon Samaritain ne soit clôturée qu'en partie crée un problème grave. Jour et nuit, il arrive que des gens entrent dans la propriété et volent des poules ou des œufs. Une autre difficulté est l'absence d'électricité. La compagnie d'électricité locale a beaucoup de

(suite à la page 3)



La résidence du Bon Samaritain doit être clôturée pour empêcher les intrus de voler des poules et des œufs.

Il y a deux façons d'améliorer la vie de ces aînés haïtiens :

Agir face à l'extrême pauvreté (suite de la page 2)

mal à fournir l'électricité plus de douze heures par jour. Les clients sont parfois privés d'électricité des semaines. Par conséquent, les gens utilisent des chandelles dans des lieux fermés, ce qui présente un risque pour la santé. En outre, le Bon Samaritain ne peut pas réfrigérer ou congeler des aliments.

Régler ces deux problèmes, en érigeant une clôture de deux mètres et en installant un système de panneaux solaires protégé, requiert 11 000 \$. La Société de St-Vincent-de-Paul montre des réalisations concrètes dans ce genre de projets, avec notre appui et celui d'autres donateurs canadiens.

La somme de 11 000 \$ est minime compte tenu des améliorations immédiates et à long terme qui seront nécessaires pour améliorer la vie de douzaines de personnes âgées. L'ouragan a été une catastrophe locale, mais pour ces aînés, votre appui sera précieux.



Gérard François

M. François vivait ici avec trois de ses enfants. Il est maintenant forcé de vivre dans une hutte, mais sa maison sera bientôt rebâtie.



Louise Barthold ne peut plus habiter chez elle. Sauf pour notre partenaire, personne ne lui vient en aide.



La structure principale du Bon Samaritain a résisté à l'ouragan.

1) en faisant un don;

2) en parrainant une personne à raison de 34 \$ par mois.

Ils se relèvent après le passage de l'ouragan

Jacques Bertrand
Directeur général

L'automne dernier, peu de temps avant que l'ouragan Matthew ait frappé une partie d'Haïti, l'un de nos bénévoles canadiens a fait une visite à la St-Vincent-de-Paul dans la commune de Camp-Perrin. La Société gère la résidence Le Bon Samaritain.



Ayant moi-même visité Le Bon Samaritain il y a quelques années, j'avais hâte de voir les nouvelles photos des gens que nous parrainons. Chaque fois, la gratitude que je lis dans leurs yeux ne manque pas de m'émouvoir. L'un de mes meilleurs souvenirs est d'avoir salué Orsève Brutus (pages 1 et 4). Je ne le connais pas très bien, sauf qu'il y a plusieurs années il vivait seul, dans la rue. Ensuite, quelqu'un a remarqué son état et lui a trouvé une chambre au Bon Samaritain. Sa santé s'avère fragile et il se déplace en fauteuil roulant, mais sa vie s'est beaucoup améliorée depuis son entrée à la résidence. Lorsque je lui ai dit que je faisais partie d'Aide aux Aînés, il m'a fait le plus beau sourire qui soit et m'a dit en créole : « merci anpill! » (merci beaucoup!).

Les aînés parrainés savent que, contre toute attente, une personne dans un pays lointain est assez sensibilisée aux difficultés d'autrui pour consacrer 34 \$ par mois à une personne âgée qu'elle ne rencontrera jamais. Il y a quelque chose d'irréel dans cette situation, mais malgré toutes les contraintes dans leur milieu, les aînés ressentent cette magie.

Le grand avantage de notre façon d'offrir de l'aide tient au fait que les partenaires et les aînés nous sont très familiers; ils ne sont pas des numéros. Cela signifie que lorsqu'une catastrophe naturelle s'abat sur l'un de nos partenaires, nous avons une bonne idée de la souffrance vécue.

Les gestionnaires du Bon Samaritain sont totalement dévoués envers les aînés. Vu les fortes augmentations du prix des aliments et le besoin de rebâtir, ils ont besoin de notre solidarité plus que jamais.

Merci!

bertrand@helpagecanada.ca

Aide aux Aînés Canada – Numéro d'enregistrement : 11895 5921 RR001

Manières de donner

Dons planifiés

Par votre succession, vous pouvez laisser un legs testamentaire. Un tel don vous permet d'appuyer des personnes âgées dans le besoin.



Dons mensuels

Les dons mensuels préautorisés offrent une façon simple de contribuer régulièrement et de façon automatique au mieux-être des aînés.



Parrainez une personne aînée

Grâce à nos partenaires locaux dans sept pays, vous pouvez répondre aux besoins de base d'une personne aînée pour seulement 34\$ par mois.

Chirurgies des cataractes

Avec un don de 20\$ par mois vous permettez la chirurgie de cataractes pour une personne pauvre en Inde.



Ces contributions seront utilisées conformément au souhait du donateur, si spécifié. Cependant, si Aide aux Aînés Canada juge que cet objectif n'est plus pertinent, qu'il n'est pas désirable, qu'il s'avère peu pratique ou impossible à atteindre, il est possible qu' Aide aux Aînés Canada utilise ces contributions à des fins générales.

Photo à la une du bulletin : M. Orsève Brutus, résident au Bon Samaritain, à Camp-Perrin, en Haïti.



Merci pour votre aide

Aide aux Aînés Canada est membre
de HelpAge International



age helps

Crédit : Graphisme Lynda Wegner-Fresh Image

Avril 2017

